



Réunion CDA (en visioconférence) du 18 Mai 2020

Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIOUX achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Désignations loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean - Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

NOUVELLES

Depuis l'arrêt de toutes les compétitions et cette très longue coupure et un confinement lié au Coronavirus, la CDA espère trouver l'ensemble de ses arbitres (jeunes et seniors), observateurs, référents arbitres en bonne santé et surtout épargnés par le COVID-19.

CONDOLEANCES

Au nom de la CDA je tiens à adresser mes plus sincères condoléances à Daniel DOSNON notre responsable intendance pour le deuil qui l'a frappé avec le décès de son beau-frère.

PROMPT RETABLISSEMENT

Au nom de la CDA, je tiens à adresser tous mes vœux de prompt rétablissement à Denise AZNAR notre responsable secrétariat (CDA secteur Sud), suite à une intervention chirurgicale récente. Denise, nous espérons te retrouver en pleine forme lors de notre prochaine visioconférence. Courage à bientôt.

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Vous (arbitres et observateurs) allez devoir faire votre questionnaire annuel en ligne (comme vous le faites depuis déjà plusieurs saisons).

Le lien sera disponible sur le site du District dans les jours à venir, ainsi qu'un mail va vous être adressé dans ce sens.

Vous aurez jusqu'au **15 Juillet 2020 dernier délai** pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

Vigilance sur le sérieux mis à le faire car le MALUS guette les arbitres laxistes.

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.



Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES **SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment. Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.